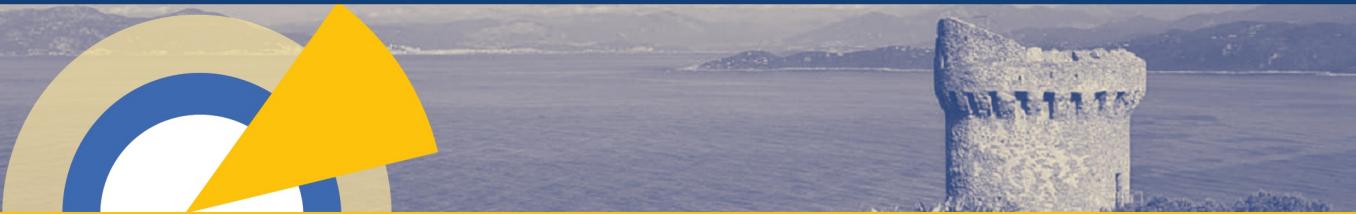


Des monuments historiques aux festivals d'été, la Corse dispose d'une riche offre culturelle

Insee Flash Corse • n° 90 • Septembre 2024



Tours génoises et sites classés, le patrimoine culturel insulaire repose d'abord sur 381 monuments historiques ce qui place la Corse sur le podium des régions. Au-delà, 142 infrastructures contribuent aussi à l'offre culturelle de l'île en 2023, leur présence est comparable à la moyenne de France métropolitaine. Si les bibliothèques sont au cœur de l'offre, les cinémas et les lieux d'exposition tels les musées ou les centres culturels sont plus présents qu'au niveau national. À l'inverse, les lieux d'art du spectacle comme les théâtres sont moins courants. Pôles culturels, les bassins de vie d'Ajaccio et Bastia concentrent la moitié des infrastructures.

Si la culture est un atout important pour l'attractivité d'un territoire, elle joue également un rôle de cohésion sociale. La population exprime son intérêt à la culture au travers, par exemple, du succès des Journées européennes du patrimoine. Ces événements offrent la possibilité aux habitants de découvrir ou redécouvrir leur patrimoine culturel.

Les monuments historiques au cœur du patrimoine culturel corse

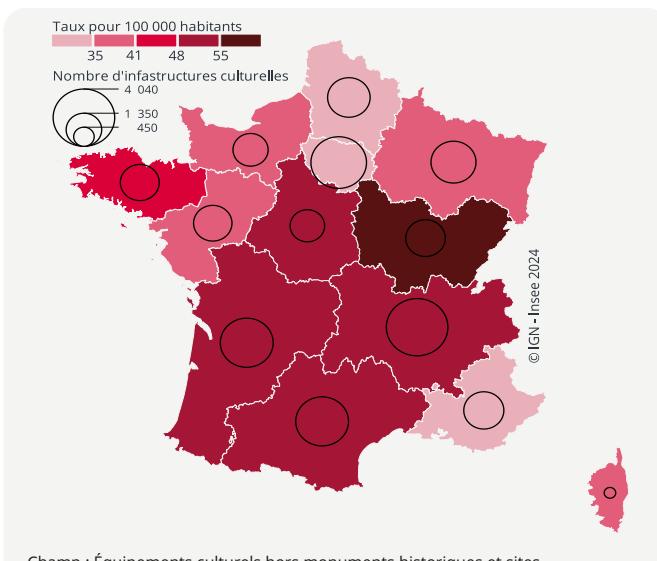
En Corse, le patrimoine culturel repose en premier lieu sur 381 monuments historiques soit 110 monuments pour 100 000 habitants. C'est 40 de plus qu'en moyenne de France métropolitaine. La Corse se place ainsi en 3e position des régions, après la Bourgogne-Franche-Comté et le Centre-Val de Loire. Historiques, les ponts ou tours génois et les citadelles sont typiques de la région. Les édifices religieux, les châteaux, les hôtels et maisons constituent la moitié des biens protégés. De nombreux sites sont classés comme l'escalier du roi d'Aragon à Bonifacio, ou encore labellisés « architectures contemporaines remarquables » à l'instar des Bains de Baracci à Olmeto. En outre, sept villes ou villages intègrent les « sites patrimoniaux remarquables » : Ajaccio, Bastia, Bonifacio, Corbara, Forciolo, Lama et Speloncato.

En 2023, la population de l'île dispose aussi de 142 infrastructures culturelles soit 41 équipements culturels pour 100 000 habitants ► **sources et définitions**. La Corse se situe au niveau de la moyenne métropolitaine, comme les Pays de la Loire ou la Normandie, mais loin derrière la Bourgogne-Franche-Comté qui possède 60 équipements pour 100 000 habitants ► **figure 1**. Ces équipements culturels sont répartis en huit catégories : les bibliothèques et librairies, les cinémas, les arts du spectacle, les conservatoires, les lieux d'exposition et de médiation culturelle, les espaces remarquables (jardins) et enfin les archives.

Outre les bibliothèques, les lieux d'exposition en tête des infrastructures culturelles

En Corse, les 67 bibliothèques représentent la moitié des équipements culturels ► **figure 2**. Toutefois avec 19 bibliothèques

► 1. Nombre et taux d'équipements culturels par région



Champ : Équipements culturels hors monuments historiques et sites patrimoniaux remarquables.

Source : Insee, Recensement de la population 2021, Base Permanente des Équipements (BPE) 2023.

pour 100 000 habitants, l'île se place en dessous de la moyenne de France métropolitaine (24 bibliothèques pour 100 000 habitants). Elles sont souvent le lieu d'animations socioculturelles et d'activités périscolaires des municipalités. En Corse, une vingtaine de librairies complètent l'accès à la culture livresque. Comme au niveau national, la population dispose en moyenne de 6 librairies pour 100 000 habitants.

Les 24 lieux d'exposition et médiation (musée, centre culturel, etc.) constituent le second type d'équipement culturel le plus fréquent en Corse (17 % des équipements). Pourtant, ils n'arrivent qu'à la 4^e place dans l'Hexagone. Pour cause, avec 7 lieux d'exposition pour 100 000 habitants, la Corse est deux fois mieux équipée qu'en moyenne de France métropolitaine. Autres lieux d'expositions, les **micro-folies** sont une dizaine en Corse dont deux itinérantes.

► 2. Répartition des infrastructures culturelles par type

Type d'infrastructure culturelle	Corse			France métropolitaine		
	Nombre	Part (en %)	Taux pour 100 000 habitants	Nombre	Part (en %)	Taux pour 100 000 habitants
Bibliothèque	67	47	19	15 533	58	24
Exposition et médiation culturelle	24	17	7	1 786	7	3
Librairie	20	14	6	4 232	16	6
Cinéma	18	13	5	2 028	8	3
Arts du spectacle	7	5	2	1 311	5	2
Archives	2	1	1	837	3	1
Espace remarquable et patrimoine	2	1	1	544	2	1
Conservatoire	2	1	1	400	1	1
Ensemble	142	100	41	26 671	100	41

Champ : Équipements culturels hors monuments historiques et sites patrimoniaux remarquables.

Source : Insee, Recensement de la population 2021, Base Permanente des Équipements (BPE) 2023.

Plus de cinémas mais moins de théâtres par habitant

La population insulaire dispose également de 18 cinémas, soit une trentaine d'écrans pour 7 000 fauteuils. Ils représentent 13 % des infrastructures culturelles. Avec 5 cinémas pour 100 000 habitants, c'est deux de plus qu'en moyenne française. Un tiers d'entre eux sont classés « d'art et essai » et quatre sont de plein-air.

En revanche, avec cinq théâtres, le centre de création musicale à Pigna et le centre d'art polyphonique de Sartène, les lieux d'arts du spectacle et les conservatoires sont moins présents en Corse que sur l'Hexagone. Pour autant, l'offre culturelle s'élargit durant toute l'année grâce à de nombreux festivals ou salons organisés dans des salles polyvalentes et des parcs de plein-air.

Ajaccio et Bastia, capitales régionales culturelles

Les **bassins de vie** d'Ajaccio et de Bastia rassemblent la moitié des équipements culturels insulaires. Le bassin de vie d'Ajaccio accueille un tiers de l'offre régionale ► figure 3. Ainsi, neuf habitants du bassin sur dix vivent dans une commune avec au moins un équipement.

Le bassin de vie de Bastia compte moitié moins d'équipements en raison d'un nombre moins important de communes, et donc de bibliothèques, que celui d'Ajaccio. Ainsi, sept habitants sur dix disposent d'une infrastructure culturelle dans sa commune.

Les bassins de vie de Penta-di-Casinca, Propriano, Prunelli-di-Fiumorbo, Saint-Florent disposent de bibliothèques et de cinémas. Bonifacio, Borgo, Corte, Ghisonaccia, Grosseto-Prugna, et Sartène ont eux des lieux d'exposition. En outre, l'Île-Rousse et Porto-Vecchio abritent chacun un jardin remarquable. En plus d'une bibliothèque, le bassin de vie de Calvi se dote d'un centre culturel en 2024. ♦

Syzzane Payet, Arnaud Huyssen (Insee)

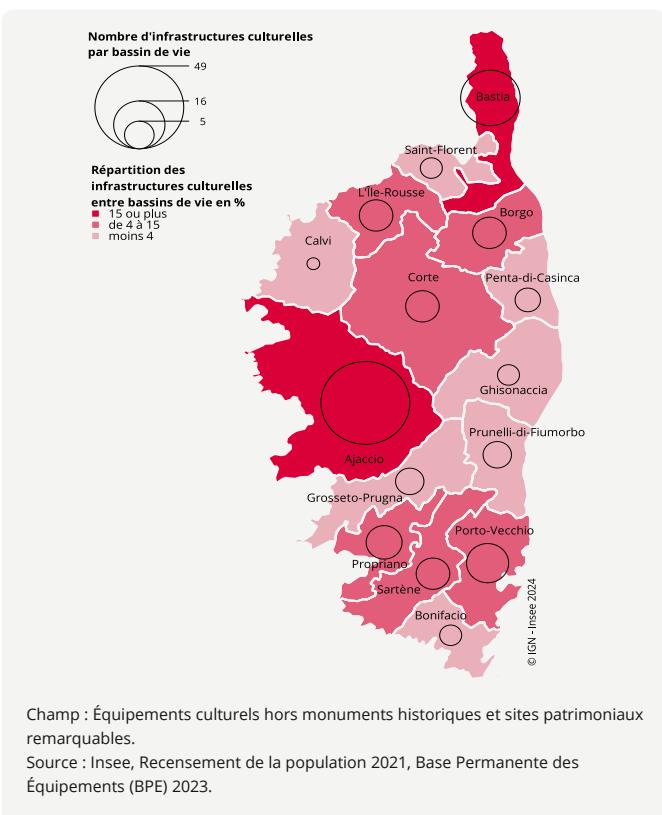
► Sources

La **base permanente des équipements (BPE)** de 2023 est constituée par l'Insee annuellement depuis 2008. Élaborée à partir de différentes sources administratives, cette base répertorie un large éventail d'équipements et de services rendus à la population. Elle couvre les domaines des services, marchands ou non, dont ceux de la culture.

La **base des lieux et équipements culturels (Basilic)**, qui répertorie entre autres les monuments, est conçue et administrée par le département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation du ministère de la Culture.

Les taux d'équipement sont calculés également à partir du **recensement de la population 2021**.

► 3. Nombre et répartition des infrastructures culturelles par bassins de vie



Champ : Équipements culturels hors monuments historiques et sites patrimoniaux remarquables.

Source : Insee, Recensement de la population 2021, Base Permanente des Équipements (BPE) 2023.

► Définitions

Le **bassin de vie** est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants : services aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sports-loisirs-culture, et transports.

Une **Micro-Folie** consiste à intégrer un musée numérique au cœur d'un équipement déjà existant.

► Pour en savoir plus

- « Le secteur culturel en Corse », ADEC Corsica Statistica, mai 2023.
- « Corse - Portrait culturel », Ministère de la Culture, février 2023.

